DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU01

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus :	21
Nombre de délégués présents :	15

Madame METZGER Isabelle est nommée Secrétaire.
Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

La séance débute à 18 h 30

1. Validation de l'ordre du jour

- Travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable sur le secteur de Morhange – Résultat de la commission d'appel d'offre.
  - Tranche de travaux Morhange
  - Tranche de travaux Morhange/Vallerange
- Projet d'emprunt
- BUDGET : Décision Modificative
- ANTENNES Conventions avec TOTEM
  - RODALBE
  - GROSTENQUIN
- Matériel : Remplacement pompe dioxyde de chlore GUEBLING - Devis 6 Tem
- Achat d'une tronçonneuse à chaine.
- Divers – maintenance du parc informatique

Les membres du bureau, à l'unanimité, approuvent l'ordre du jour.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU02

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

Madame METZGER Isabelle est nommée Secrétaire.
Formant la majorité des membres en exercice, et pouvant délibérer valablement, conformément à l'article L212.17 du Code Général des Collectivités territoriales.

2. **Travaux d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable sur le secteur de Morhange – Résultat de la commission d'appel d'offre.**
   a. **Tranche de travaux Morhange**
   b. **Tranche de travaux Morhange/Vallerange**

Conformément au code des marchés publics, le Président transmet aux membres du bureau les résultats de la commission d'appel d'offre concernant les marchés

Tranche de travaux de Morhange : VISCONTI – REMERING LES PUTTELANGE pour un montant de 370 054.05 HT après négociation.

Tranche de travaux Morhange Vallerange : SOGEA EST BTP BOULAY pour un montant de 535 734.20 € HT après négociation.

Après études des offres, les membres du bureau prennent acte des décisions de la Commission d'appel d'offre et autorisent le Président à signer tout document nécessaire à ces marchés.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE
MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU03

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

3. Projet d'emprunt

Conformément au code des marchés publics, le président informe les membres du bureau qu'une consultation auprès de 3 banques a été faite pour une montant de 400 000 € pour le financement des travaux d'investissements 2022.

Le président propose de retenir l'offre du Crédit Mutuel au taux fixe de 0.75 %, pour une durée de 15 ans, échéances trimestrielles commission, frais de dossier 0.10 % du montant global payable à la signature du contrat.

Les membres du bureau acceptent cette offre et autorisent le Président à signer cet emprunt ainsi que tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL
N°20220421BU04

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

4. BUDGET : Décision Modificative

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après vote du budget primitif à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

La présente Décision Modificative au budget, exercice 2022 propose d'opérer les crédits suivants :

En recettes de Fonctionnement :

70111 Ventes d'eau aux abonnés ..... 15 000 €

En dépenses de Fonctionnement :

673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) ..... 13 200 €

678 Autres charges exceptionnelles..... 1 800 €

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver la décision modificative n°1 au budget 2022.

Les membres du bureau à l'unanimité, approuvent la décision modificative.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE
MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU05

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

5. ANTENNES Conventions avec TOTEM
a) RODALBE
b) GROSTENQUIN

Le Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe a conclu avec la Société Orange, à laquelle la Société TOTEM France vient aux droits dans l'application dudit contrat, un bail le 30 juin 2020 pour le site de Rodalbe, un bail le 08/04/2009 et un avenant en date du 19/04/2018 pour le site de Grostenquin ayant pour objet l'hébergement d'Equipements Techniques.

Dans ce contexte, les parties sont convenues de résilier par anticipation ce bail à compter du 14 juin 2022.

Ces 2 nouveaux contrats viennent annuler et remplacer les contrats initiaux à la suite de la cession du site Orange au profit de sa filiale TOTEM,

Le Président demande aux membres du bureau l'autorisation de signer ces nouvelles conventions.

Les membres du bureau, à l'unanimité acceptent et autorisent le Président à signer ces nouvelles conventions.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU06

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

6. Matériel : Remplacement pompe dioxyde de chlore GUEBLING Devis 6 Tem.

A la suite de la panne du générateur de dioxyde de chlore installé à Guebling, le Syndicat a demandé à la Société 6 Tem de nous établir un devis pour le remplacement de la pompe doseuse.

DEVIS 6 Tem 2 039.20 € HT.

Les membres du bureau acceptent le devis de 6 Tem et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU07

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT, Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

7. Achat d'une tronçonneuse à chaine.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du service technique, il est nécessaire de s'acquérir une tronçonneuse thermique a chaine diamantée pour tuyau en fonte.

- Outillage assistance ……..……..3 599 € HT hors chaine béton
- VHM ……..…4 250 € HT y compris chaine béton

Après en avoir délibéré, les membres du bureau décident d'accepter l'offre de VHM et autorisent le Président à signer de devis.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président
Bernard JACQUOT

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE MOSELLE

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012

DEPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
FORBACH/BOULAY

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DE RODALBE ET ENVIRONS

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°20220421BU08

Séance du 21 avril 2022
Sous la présidence de M. Bernard JACQUOT,
Président du Syndicat des Eaux

L'an 2022 le 21 avril à 18 h 30, le bureau syndical du Syndicat dûment convoqué en date du 13 avril 2022 en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, 12 rue du Général Castelnau à Morhange, sous la présidence de Monsieur Bernard JACQUOT.

Etaient présents : Mrs JACQUOT Bernard, FORET Robert, LOUDCHER Pierre, JAYER Francis, LAUDWEIN Jacques, TONNELLIER Christian COLIN Bruno, BERNARD Gérard, CHARPENTIER Armand, ZIEGER Dominique, MULLER Jean Paul, ROCH Jean Marie, HINSCHBERGER Christian, DREYER Pascal, CHESNEAU Gilles.

Etaient absents excusés : Madame HOUPERT Yolande, Mrs BECK Gérard, CLAISER Julien, AMPS Marcel, KEIB Sylvain, DISCHER Roland.

Nombre de délégués élus : 21
Nombre de délégués présents : 15

8 - Maintenance annuelle du parc informatique – boitier de sauvegarde

Suite à la fermeture de l'agence 2Si Sarrebourg le syndicat recherche une société de proximité pour effectuer la maintenance informatique

Nous avons contacté et rencontré 2 prestataires
INGEDUS. METZ
SIE (Solutions Informatiques et Expertises) METZ

A l'issue des propositions faites par ces 2 sociétés, il ressort que l'offre d'INGEDUS est la plus intéressante compte tenu de ses références. Aussi, par principe, il vous est proposé de retenir cette offre.

Après en avoir discuté, les membres du bureau donnent un accord de principe et autorisent le Président à signer tout document nécessaire.

Pour extrait certifié conforme
Affiché le 22/04/2022

Morhange le 22/04/2022
Le Président

SYNDICAT DES EAUX DE RODALBE ★ MOSELLE ★

Syndicat Mixte des Eaux de Rodalbe et Environs
12 Rue du Général Castelnau
57340 MORHANGE
03 87 05 61 00 03 87 05 61 01 email : siere@siere.fr
SIRET : 200 097 178 00012